

N/REF : 3/11/2025 15H18 C:000502 I:16823  
V/REF : 860671  
V/Email reçu le Lundi 03/11/2025 à 15H18

**ESPACIL HABITAT**  
**Siege**  
**20 RUE GUY ROPARTZ**  
**CS 54221**  
**35042 RENNES CEDEX**

V/REF.IMM. 1352  
**IMMEUBLE** : RES BELLEVUE -1352  
10-34, RUE NICOLAS COPERNIC  
1/3, ALLEE DE GALILEE  
35500 VITRE

Rennes, le 10 Février 2026

Référence Marché: Electricité-Lot3 Breti Est  
**LOCALISATION** : 30 RUE NICOLAS COPERNIC - LOGT VACANT SUR PASS  
**MOTIF** : CONSUEL + TRAVAUX  
**Donneur d'ordre** : Mme V BELLIER

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 12/11  
DIAGNOSTIC ALUR:  
CONTROLE APPAREIL GÉNÉRAL DE COMMANDE ET DE PROTECTION  
CONSTAT : PRÉSENT ET ACCESSIBLE  
CONTROLE DISPOSITIF DIFFÉRENCIEL 30MA  
CONSTAT : PRÉSENT MAIS NON ADAPTÉ A L'INSTALLATION.  
CONTROLE PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITÉS  
CONSTAT : DISJONCTEURS ADAPTÉS SUR CHAQUE CIRCUIT.  
CONTROLE LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE DANS LA SALLE DE BAIN  
CONSTAT : PRÉSENTE  
CONTROLE MATÉRIELS VÉTUSTES OU DANGEREUX  
CONSTAT : INTERRUPTEUR DIFFERENCIEL NON ADAPTÉ.  
SECTION D'ALIMENTATION 10CARRÉ NON ADAPTÉ  
CONTROLE CONDUCTEURS NON PROTÉGÉS MÉCANIQUEMENT  
CONSTAT : 7 DOUILLES PLAFONNIERS ET 3 APPLIQUES MURALES.  
TRAVAUX REPROGRAMMÉS  
--  
INTERVENTION DU 26/11  
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.  
MISE HORS TENSION.  
DÉPOSE 7 DOUILLES PLAFONNIER.  
DÉPOSE 3 DOUILLES EN APPLIQUE.  
FOURNITURE ET POSE 7 DOUILLES SÉCURISÉ PLAFONNIER.  
FOURNITURE ET POSE 3 DOUILLES SÉCURISÉ EN APPLIQUE.

FOURNITURE ET POSE RÉGLETTE CUISINE QUI AVAIT ÉTÉ DÉPOSÉ PAR LES PEINTRES.

MISE EN TENSION.

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.

OBSERVATION: ABSENCE D'ÉCLAIRAGE DANS UNE CHAMBRE A L'ÉTAGE ET APPLIQUE SDB NE FONCTIONNE PLUS CAR LES PEINTRES AVAIT MIS DE L'EAU DESSUS (A REMPLACER ÉGALEMENT)

--

INTERVENTION DU 02/12

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

LOGEMENT PLUS SUR PASS CHANTIER

--

INTERVENTION DU 16/01

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.

MISE HORS TENSION.

DEPOSE ET REMPLACEMENT DES DISJONCTEURS PORTE FUSIBLE EN DISJONCTEUR CLASSIQUE.

DEPOSE ET REMPLACEMENT INTERRUPTEUR DIFFÉRENTIEL 30A EN 63A.

DEPOSE ET REMPLACEMENT ALIMENTATION 10 CARRÉ EN 16 CARRÉ.

FOURNITURE ET POSE PEIGNE 63A.

CONTRÔLE SERRAGE TABLEAU.

FOURNITURE ET POSE D'UN NOUVELLE INTERRUPTEUR SCHNEIDER DANS LA CHAMBRE.

FOURNITURE ET POSE D'UNE AMPOULE E27.

MISE EN TENSION.

CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT.

FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

**OBSERVATIONS** : CL LCOMPTER Email envoyé le 16/01/26 a 17H23 valerie.bellier@espacil.com

FM LGESTION Email envoyé le 09/12/25 a 16H12 Mme V. BELLIER

BONJOUR, LE PASS NE FONCTIONNANT PAS MERCI DE NOUS INDIQUER LES ACCES SVP.SI LE LOGEMENT EST RELOUÉ, MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES COORDONNÉES DES NOUVEAUX OCCUPANTS SVP.

CL LGESTION Email envoyé le 26/11/25 a 14H30 valerie.bellier@espacil.com

BONJOUR, POUVEZ VOUS SVP NOUS DIRE QUAND VA ETRE RELOUÉ LE LOGEMENT?

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 12/11/25 A 16H42 VALERIE.BELLIER@ESPACIL.COM

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 12/11/25 A 16:41 MME V. BELLIER

CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 26/11/25 A 14:29 MME V. BELLIER

Suite a donner : OUI. Le 26/11/2025 a 15:37

Suite a donner : OUI. Le 02/12/2025 a 12:39

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 16/01/26 A 17:23 MME V. BELLIER

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Vérification et contrôle de la bonne exécution.  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif       | N°BT | P.U. HT |                |
|--------------------------|-----------------------------------------|------|---------|----------------|
| 1,00                     | 2.1-Ff Vérif.familial instal.électrique | 1    | 146,34  | 146,34         |
| 1,00                     | 2.1.1-Rempl.Réglette(s) classe II       | 3    | 49,33   | 49,33          |
| 10,00                    | 2.1.1-Rempl.Douille(s) a vis            | 3    | 7,89    | 78,90          |
| 11,00                    | 2.1.1-Rempl.Disjoncteur divisionnaire   | 50   | 29,68   | 326,48         |
| 1,00                     | 2.1.1-Pose dispositif diff.63A(30mA )   | 50   | 127,63  | 127,63         |
| 1,00                     | 2.1.1-Rempl.Interrupteur(s) encastré    | 50   | 18,84   | 18,84          |
| 1,00                     | 2.1.1-Rempl.Ampoule(s) E27 fluocompact  | 50   | 10,90   | 10,90          |
| 4,00                     | H(s) Main d'Oeuvres hors BPU            | 50   | 52,00   | 208,00         |
| TOTAL H.T. ....          |                                         |      |         | 966,42         |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                         |      |         | 96,64          |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                         |      |         | <u>1063,06</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.